

Le droit à l'initiative associative

La défense et la promotion de la citoyenneté

Le respect de l'esprit associatif

L'esprit de coopération et de tolérance

LE PROJET MILITANT DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

De ces valeurs communes partagées par les associations membres de la Maison Des Associations, Se développent les actions qui construisent notre projet en tant que tête de réseau :

Contribuer à la « médiation et à la représentation » de la vie associative en favorisant l'échange entre les associations et les institutions (ou le monde économique) et en créant un « courant de dialogue ».

Organiser des débats à la fois sur des thématiques de développement local (sociales, culturelles,...) et sur les contraintes rencontrées par les associations, ainsi que sur les enjeux concernant la vie associative.

Coordonner et animer des dispositifs de soutien aux initiatives d'habitants et d'associations.

Repérer les activités, les pratiques et les problématiques associatives sur le territoire.

Accueillir, informer les associations, les habitants et les institutions sur les activités des associations et sur les enjeux auxquels sont confrontées les associations.

Accompagner et qualifier les acteurs associatifs, bénévoles et salariés en mettant en place des formations/initiations.

Mutualiser des moyens et des services au profit des associations.

Associer les adhérents à la réflexion et à la mise en œuvre de ce projet.

Organiser des rencontres et des événements associatifs de qualité en coopération avec les associations.